

Fiche de poste de Docteur Junior de la phase de consolidation du DES de Gériatrie – Année 2021

Semestres : Novembre 2021 à avril 2022 et mai 2022 à octobre 2022

Chef de service ou responsable d'UF : Pr J.BODDAERT

Intitulé du service : Centre de gériatrie

Centre hospitalier : Pitié Salpêtrière / Charles Foix

Référent pédagogique : Pr Jacques BODDAERT

Référent clinique : Dr Judith COHEN-BITTAN

Parcours envisagé

1-Orientation du poste : **Périopératoire gériatrique**

2-Détail de la fonction (nb de lits en responsabilité, demi-journées d'activité autre) :

Positionnement sur un secteur de 10 lits en UPOG. Apprentissage des particularités périopératoires gériatriques, avec gestion des comorbidités, prévention et traitement des décompensations de polypathologies, prise en charge proactive de préservation de l'autonomie. Prise en charge 5 à 10 patients avec autonomisation supervisée et progressive mais toujours avec au moins 2 visites hebdomadaires et revue systématique des entrants. Stage réparti en 3 périodes de 2 mois.

3-Détail de la progression (5 lignes maximum):

La première période : se familiariser avec les grandes pathologies médicochirurgicales rencontrées et les procédures dont la rédaction des CRH. **5 lits directement sous sa responsabilité.** Activités **systématiquement supervisées par le senior.** La seconde période : actes réalisés en premier par le sénior avec **évolution vers la supervision d'un autre interne en salle**, direction des entretiens familles, debriefing des entrants ou des problèmes majeurs, premier relecteur des CRH des internes socles, premières **consultations axées sur le suivi des patients vus en UPOG ou l'évaluation, avec activité d'EMG UPOG** avec senior en supervision. La troisième période poursuite de ces **activités**, mais **toutes en premier**, avec **supervision secondaire par le sénior.**

4-Détail de la supervision (organisation, modalités de restitution, nom du référent) :

3 périodes de stage pour fixer des repères sur la progression de l'autonomisation du Dr Junior. Selon la progression, jalons respectés, ou anticipés voire repoussés selon le cas. A la fin de chaque période, un **entretien formalisé** permettra de voir les acquisitions du Dr Junior et autorisera si possible la progression dans l'autonomie.

Proposition de travail scientifique en plus selon souhait du Dr Junior.